

L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau / Avril 2020-N°22



NUMÉRO
SPÉCIAL



TOUS SOLIDAIRES FACE AU CORONAVIRUS !

Depuis 2016, j'ai pris l'habitude de vous parler de façon directe des événements ou des dossiers qui marquent la vie de notre village. Il y a encore quelques jours l'école de Mirabeau était ouverte, les gens travaillaient, nos associations s'activaient. Chacun pouvait sortir sans « attestation dérogatoire » et embrasser ses proches sans craindre pour leur santé. Et puis depuis le 17 mars suite à la déclaration d'un confinement général, tout s'est arrêté. Depuis un mois la moitié de la population mondiale est confinée chez elle pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Réélus le 15 mars, mon équipe et moi même avons immédiatement organisé une réunion de crise pour parer à l'urgence. Nous décidons de déclencher une nouvelle fois notre Plan Communal de Sauvegarde comme nous l'avons fait en 2017, lors des incendies ravageant nos collines. Cette malheureuse expérience nous a fait prendre conscience qu'il fallait être organisés, disciplinés et réactifs face à une crise.

Notre première préoccupation a été de protéger la population la plus fragile face au covid19. Je veux parler de nos seniors pour lesquels il fallait assurer l'aide nécessaire à leurs besoins quotidiens : alimentaire et médical essentiellement. Notre CCAS est en action, ainsi que notre « monsieur sécu-

SOMMAIRE :

ÉDITO >

P 2

ÉLUS >

Quid de l'élection du Maire ?

P 3

ZOOM > Opération désinfection

P 4

> Commerçants mobilisés et solidaires

> Les actions de la CCAS

BIENTÔT PÂQUES >

P 6

COTELUB INFO >

P 8

rité » qui sera en charge quelques jours plus tard de la désinfection des rues de la commune. (Voir page 4).

Cette crise est anxiogène pour beaucoup. Nous nous efforçons de vous rassurer et de vous informer sur votre nouveau quotidien. Je reste en contact avec vous 24h/24 grâce à ma page Facebook. Cette dernière est relayée par un système de flash infos géré par le service de communication.

Nous diffusons les infos de tous les acteurs : étatiques, régionaux, de l'AMF, AMV, AMRF* et de notre commune.

Depuis le 17 mars un nouveau mode de vie s'organise à Mirabeau : école à distance, télétravail, réunion de l'équipe municipale en visioconférence. Nous découvrons à nouveau ce que nous avons rencontré en 2017 une solidarité exemplaire entre Mirabelains comme des propositions de soutien scolaire ou d'aide aux personnes âgées.

Notre souci de protection s'applique aux Mirabelains mais aussi à nos employés municipaux. Nous avons fermé la Mairie et la poste communale au public. Le personnel administratif télé-travaille et celui de la voirie est resté sur le terrain avec les protections nécessaires. Nos commerces alimentaires répondent présents comme tous nos professionnels de santé qui affrontent cette pandémie inédite.

Nos médecins, urgentistes, infirmiers, ambulanciers travaillent au « front », au péril de leur vie dans des conditions de travail déplorables, victimes des gouvernements successifs aveugles et sourds. Revendications, grèves, cris d'alarme du personnel soignant se sont intensifiés ces dernières années pour dénoncer un service public de la santé en ruine. Nos dirigeants ne les ont pas entendus et aujourd'hui ils les élèvent en héros et leur demande d'aller livrer combat sans arme ! Le service public de la santé va mal. En milieu rural, la situation est pire : désertification médicale de nos campagnes, fermeture des hôpitaux parce que pas assez rentables. Les Maires des communes rurales se sont unis depuis longtemps pour dénoncer cette situation. Serons-nous un jour entendus ?

Nous sommes en guerre disait notre Président de la République ? Oui nous sommes en guerre mais toutes nos lignes ont été enfoncées. L'ennemi a envahi le pays.

Seuls des résistants, avec les moyens du bord luttent contre cet ennemi violent et assassin. Nous gardons l'espoir de gagner et de rêver d'un pays où nous serons un jour entendus par nos dirigeants.

Notre petite commune rurale d'ordinaire animée est devenue un village fantôme. Le silence règne dans nos rues, interrompu le soir par la cloche du campanile de notre église qui sonne aussi en hommage au personnel soignant de la France entière.

R. Tchobdrénoitch
Maire de Mirabeau

L'ÉCHO DE LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau.
Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.
Directeur de publication : R. Tchobdrénoitch
Responsable rédaction et PAO : L de Luze
Commission communication : M. Corso, C. Astorino, D. Maby, L. Van Gessel

*Association des Maires de France, de Vaucluse, Ruraux de France

ÉLUS ! >

Malgré la menace épidémique, 70% des Mirabelains inscrits sur les listes électorales ont voté le 15 mars dernier ! Le COVID 19 n'a pas freiné les électeurs dans leurs devoirs citoyens. Le taux d'abstention, quasi équivalent à celui de 2016, démontre que ce dernier n'est pas conjoncturel. Il traduit l'intérêt démocratique de nos habitants à participer aux élections municipales pour faire leur choix en matière de gestion de notre village. En accordant 65,20% des suffrages à la liste de Robert Tchobdrénovitch, Maire sortant, les Mirabelains ont choisi leur vision d'avenir qui s'inscrit dans la continuité et le développement raisonné et harmonieux du village.

Pour organiser et veiller au bon déroulement de l'élection en situation d'épidémie de coronavirus Covid-19, les deux listes des candidats ont suivi scrupuleusement la circulaire du ministère de l'Intérieur, imposant des mesures sanitaires exceptionnelles : affichage des gestes barrières, présence de gels hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du bureau de vote ...

Elections municipales		15 mars 2020	1110 inscrits (23 européens)
	Votants		%
9 h 00	101		9.09 %
10 h 00	202		18,20 %
11 h 00	316		28,47 %
12 h 00	410		36,93 %
13 h 00	501		45,13 %
14 h 00	600		54,05 %
15 h 00	654		58,92 %
16 h 00	701		63,15 %
17 h 00	730		65,76 %
18 h 00	751		67,66 %

QUID DE L'ÉLECTION DU MAIRE ?

Jusqu'au 19 mars dernier, le gouvernement et les autorités préfectorales conviaient les maires en exercice à maintenir, avec toutes les précautions sanitaires, les réunions d'installation des nouveaux conseils municipaux élus le 15 mars dernier dès le premier tour.

Dans la nuit du 19 mars, le Sénat a adopté un projet de loi d'exception rectifiant le calendrier électoral et budgétaire des collectivités.

Le conseil municipal sortant demeure en place et le maire R. Tchobdrénovitch conserve la plénitude de ses attributions, jusqu'à la tenue de ce conseil municipal d'installation.

La loi « Urgence COVID » sanctuarise les mandats des personnes élues au premier tour, conformément à l'article 3 de la Constitution. «Les conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour organisé le

15 mars 2020 entrent en fonction à une date fixée par décret au plus tard au mois de juin 2020, aussitôt que la situation sanitaire le permet au regard de l'analyse du comité de scientifiques. La première réunion du conseil municipal se tient de plein droit au plus tôt cinq jours et au plus tard dix jours après cette entrée en fonction.».

Cette analyse du comité de scientifiques (selon une note du sénat en date du 22 mars relative aux dispositions législatives) sera présentée par le Gouvernement au Parlement d'ici le 23 mai. Elle estimera les risques sanitaires et déterminera les précautions à prendre en vue de l'élection des maires et adjoints dans les communes dotées de conseils municipaux complets, et se prononcera sur la tenue des réunions des conseils communautaires.

L'élection du maire aura lieu 5 à 10 jours après la date d'entrée en fonction du nouveau conseil municipal.

Élue au 1^{er} tour, l'élection de la liste de R. Tchobdrénovitch est acquise. Les nouveaux élus prendront leurs fonctions à une date ultérieure fixée par décret au plus tard en juin 2020

Élections Cotelub : Jusqu'à la date d'installation du conseil définitif issu du second tour, le président et les vice-présidents sortants sont maintenus dans leurs fonctions : Paul Fabre ainsi que les 9 VP actuels (G. Genty, M. Ruffinatti, M. Barnouin, B. Grelet, J. Natta, F. Perez, JF Lovisololo et R. Tchobdrénovitch, G. Sabran de Ponteves) restent en poste jusqu'à l'installation du nouveau conseil communautaire au plus tard le 3^e vendredi après le 2^{ème} tour des communes de Cadenet et de La Bastide des Jourdans.

ZOOM > SOUTENONS NOS COMMERÇANTS

La municipalité a toujours soutenu son commerce de proximité. Durant la campagne électorale, le maire sortant a réaffirmé cette volonté. Il est important de soutenir les commerçants de Mirabeau très impliqués, malgré le confinement, à répondre aux demandes des clients. Aujourd'hui cette promesse électorale prend tout son sens et s'ancre dans la réalité. Depuis le début du confinement nous vous avons

informés sur la mobilisation des commerçants mirabelains. Grâce aux supports de communication, grâce à la page facebook du maire, et aux flash infos du service de la communication, la municipalité a diffusé une liste des commerces ouverts et a informé sur leurs propositions de services. Ainsi le Proxi de Mirabeau propose de livrer en priorité les personnes âgées et/ou à mobilité réduite !

Liste actualisée des commerces de Mirabeau.

■ La boulangerie Desbois est ouverte de 7h à 12h30 le matin et de 17h à 19h l'après-midi.

Mise à disposition d'une douche et un w.c pour les chauffeurs routiers
04 90 79 04 88 ou via la page Facebook

■ Le Proxi Mirabeau sur la RD 996 est ouvert tous les jours de 7h30>19h30.

Il peut prendre vos commandes par mail leshallesdemirabeau@gmail.com et propose de livrer en priorité pendant la période de confinement les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Tel : 04 90 07 41 49

■ Le buraliste est ouvert de 8h00>12h00/16h00>18h30. Fermé le samedi après-midi et le dimanche. Tel 04 90 77 06 48

■ L'épicerie de Carmen Raggi est également ouverte ! tel : 04 90 77 01 67

■ Le domaine viticole de Château de Clapier est ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Un numéro de portable est indiqué sur la porte si les propriétaires ne répondent pas à la sonnette. Tel: 04 90 77 01 03 - 06 81 61 93 84, mail thomas.montagne@wanadoo.fr
<http://www.chateau-de-clapier.com/>

■ La pharmacie est ouverte 9h00>12h00/15h00>18h30. Fermée le samedi après-midi.

À partir
du 7 avril
La boucherie
ouvrira de nouveau
mardi>sam
7h30 à 12h30

Les commerçants ouverts sur notre territoire : Notre intercommunalité a aussi recensé les commerces de notre territoire. Cette liste non exhaustive est téléchargeable sur notre site <https://www.mirabeauenluberon.fr/votre-mairie/covid-19-on-vous-tient-au-courant/>

> Les commerces et les artisans qualifiés de « non indispensables » en milieu rural.

Le covid 19 les impacte lourdement sur le plan économique. Cette situation est préjudiciable pour un grand nombre d'entre eux. Certains ne s'en relèveront pas ou mettront beaucoup de temps pour s'en remettre. Le Coronavirus est un drame sanitaire, lourd de conséquences pour celles et ceux qui au quotidien nous apportent les services dont nous avons tant besoin dans nos petits villages.

> Focus sur les acteurs touristiques de notre territoire.

Notre territoire rural connaissant déjà des difficultés économiques sera encore plus impacté avec la pandémie du covid 19. Durant sa conférence de presse du 25 mars 2020, notre ministre de l'économie, M^r B. Lemaire affirmait que la filière touristique serait une des plus touchées. Notre territoire hautement touristique, attrac-

tif grâce au charme pittoresque des villages du Luberon, lieu de «slow tourisme», est en berne. En l'espace de quelques jours, les acteurs économiques ont subi de plein fouet la vague de la pandémie.

Des touristes ont dû renoncé à leur séjour dans le Luberon : vacances de Pâques et week-end du

1^{er} mai annulés. Concernant nos hébergeurs à Mirabeau se retrouvant sans activité, certains nous ont proposé leur aide solidaire pour nos seniors. Encore merci à eux ...

De plus dans un arrêté du 4 avril 2020, le Préfet de Vaucluse, M^r Bernard Gaume a interdit la location des gîtes, chambres d'hôtes, et hôtel dans le département de Vaucluse jusqu'au 15 avril.

Nous espérons que la situation s'améliore pour la période estivale. Notre territoire est attractif, il fera toujours rêver. La question est de savoir quand les touristes pourront revenir ...

Photo Luberon Côté Sud



> CAMPAGNE DE DÉSINFECTION SUR LA COMMUNE.

La Mairie a débuté fin mars une opération de désinfection pour lutter contre la propagation du COVID-19. Il a été décidé de désinfecter en priorité les abords des points de vente alimentaire où les Mirabelains font la queue. Équipés du camion du CCFE, Mariano Corso et Stéphane Chotard ont désinfecté devant la boulangerie, la pharmacie, le cabinet médical, le bureau de tabac et la fontaine. Ont été également désinfectés tous les conteneurs poubelles. Cette première campagne de désinfection s'est terminée par le parking des logements sociaux. Cette mesure sera maintenue périodiquement dans tout le village.

« Cette campagne de désinfection n'est pas seulement faite pour nettoyer les espaces publics, elle est aussi faite pour protéger les personnes qui travaillent, le personnel municipal, mais aussi celui de notre intercommunalité » nous informe notre Maire.



LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ >

■ Les actions de la CCAS

Depuis le confinement la CCAS a redoublé d'énergie pour faire face à la pandémie et s'occuper des Mirabelains les plus fragiles. Bernadette Vitale, Gwénaëlle Dupont et Danielle Marquaire avaient déjà répertorié les personnes âgées et vulnérables. Cette liste leur a permis très vite de les cibler pour se mettre en relation avec ces personnes. Dès le lendemain du confinement la CCAS a appelé nos seniors afin de déterminer leurs besoins alimentaires pharmaceutiques et portage de repas. « La CCAS fait tout son possible pour que tout le monde soit pris en charge » a déclaré Bernadette Vitale. « Nous avons aussi distribué des attestations dérogatoires de sortie pour les personnes qui n'ont pas internet et d'imprimantes »

Contact CCAS: B. Vitale 06 80 63 59 54 / D. Marquaire 06 45 80 92 90 / G. Dupont 06 45 50 79 62

■ solidarité mirabelaine

> Merci à Madame Guy pour avoir confectionner des masques en tissus pour les personnes qui souhaiteraient en avoir. Tel : 04 90 77 00 04.

> Le centre social de l'Aiguier et la Croix Rouge recherchent des élastiques pour les aider à la fabrication de masques. Si vous en disposez, merci de les déposer dans la boîte aux lettres du centre social de l'Aiguier : 2 rue du Parc, 84240 La Tour d'Aigues



CELLULE D'URGENCE MEDICO PSYCHOLOGIQUE

Si vous ressentez une souffrance psychique en lien avec le COVID ou la situation de confinement, appelez le numéro vert régional COVID : 04.97.13.50.03 disponible du lundi au vendredi de 9h à 20h.

POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Consulter le portail de la CCI de Vaucluse
www.cci.fr/coronavirus-entreprise

BIENTÔT PÂQUES !

Pâques ne revêt pas comme c'est le cas pour Noël, de caractère régional particulier. Il n'y a pas de Pâques provençales comme il y a un Noël provençal. Le calendrier liturgique de la Semaine Sainte se déroule comme ailleurs dans la chrétienté et culmine, pour les croyants lors de la messe du dimanche de Pâques et, pour tous, croyants ou non croyants, par un repas dominical en famille où la coutume était – et est

toujours dans beaucoup de foyers – de manger le gigot ou l'épaule d'agneau accompagnés de légumes de printemps et de plats comportant des œufs.

Cette année cette fête ne réunira pas toutes les familles qui ne pourront pas se retrouver à cause du confinement. Ayons une pensée pour les personnes isolées, obligées de se retrouver seules par mesure de sécurité sanitaire.

L'écho de la Fontaine a demandé à Stéphane Lantés, président de l'association «cuisine de toutes régions» de nous proposer son menu pascal dont voici les recettes.

A vos fourneaux !

ENTRÉE: Velouté d'asperges avec asperges poêlées et œuf au plat sur toast.

Pour le velouté: 1 kg de pointes d'asperge
1 grosse pomme de terre
10 cl de crème fraîche
sel poivre et paprika

Éplucher et laver à grande eau les asperges. Les cuire 20 minutes à l'eau bouillante avec la pomme de terre découpée en morceaux. Mixer le tout et passer au chinois. Assaisonner de sel, poivre et paprika. Ajouter la crème fraîche.

Asperges poêlées: Dans la poêle, mettre les asperges épluchées, couvrir avec de l'eau, huile d'olive et sel. Laisser cuire environ 15mn jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau.

PLAT: Gigot d'agneau avec polenta crémeuse et haricots verts

Un gigot d'agneau de 2kg.
10 petits oignons grelots
3 gousses d'ail
cumin
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
sel poivre
bouquet garni

Préparation:

Faire préchauffer le four à 200°C

Piquer régulièrement, dans le gigot, des demi gousses d'ail épluchées.

Avec une pointe de couteau, tracer sur la partie charnue de la viande un quadrillage.

Enduire le gigot d'huile d'olive, le saler, le poivrer et le saupoudrer de cumin.

Préparation
15mn
Cuisson: 20mn

Faire un œuf au plat puis après l'avoir taillé avec une emporte pièce rond, le placer sur un toast préalablement grillé que vous avez également retaillé avec l'emporte pièce;

Dressage de l'assiette: Dans une assiette creuse, mettre du velouté chaud, puis les asperges poêlées. Poser le toast sur les asperges. Mettre un peu d'huile d'olive sur le toast avec un peu de fleur de sel.

Pour la polenta:

750 ml d'eau
500 ml de lait
250 ml de bouillon de poulet
250 g de polenta
40 g de parmesan
25 cl de crème fraîche

Le disposer dans un plat allant au four avec le bouquet garni. Mettre à cuire au four pendant 1h (pour gigot à point) ou 45mn (gigot rosé) en le retournant deux fois et en l'arrosant régulièrement de jus de cuisson. Incorporer les petits oignons épluchés dans le plat autour du gigot, 15 minutes avant la fin de la cuisson.

Polenta:

Porter l'eau, le lait et le bouillon à ébullition dans une casserole. Verser peu à peu la polenta. Faire cuire 5 mn en remuant. Incorporer le parmesan et la crème.

Disposer la polenta dans une assiette avec une belle tranche de gigot, arrosez de jus de cuisson et quelques haricots verts cuits selon vos envies.

DESSERT: GÂTEAU LAPIN AU CHOCOLAT pour Pâques (à faire avec les enfants)

Ingrédients: (Pour 2 gâteaux de 20 cm de diamètre qui formeront le lapin)

300 g de chocolat noir

50 g de beurre

1 yaourt nature

6 œufs

120 g de sucre

150 g de farine

1 sachet de levure chimique

1 peu de nutella

2 barquettes de chocolat + 6 mikado

Quelques bonbons (dragibus, smarties)

Préparation:

Préchauffer le four à 180°C

Faire fondre le beurre avec le chocolat, laisser tiédir.

Séparer les blancs des jaunes d'œufs.

Battre les jaunes avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter le mélange chocolat+beurre ainsi que le yaourt nature. Bien mélanger.

Ajouter la farine et levure, mélanger au fouet afin d'obtenir une préparation lisse et homogène.

Monter les blancs en neige puis les incorporer délicatement.

Séparer la pâte en deux puis cuire dans deux moules de 20cm de diamètre pendant 30mn. Si vous ne disposez que d'un seul moule, cuire les gâteaux l'un après l'autre ou bien dans un moule assez haut afin de le couper en deux dans son épaisseur). Laisser refroidir les gâteaux.

Retourner les gâteaux afin d'avoir une surface bien lisse (couper légèrement le dessus des gâteaux s'ils ont trop gonflés).

Couper un des gâteaux de façon à le glisser contre le deuxième gâteau qui formera la tête du lapin. Il formera le corps et les deux parties coupées formeront les oreilles.

Étaler une fine couche de nutella (ou pâte à tartiner sans huile de palme pour ceux qui préfèrent) en lissant la surface.

Décorer enfin le gâteau: Les barquettes pour les oreilles, le museau + 6 mikados pour les moustaches, des smarties pour la bouche.



COTELUB INFO#29

NUMERO SPECIAL CORONAVIRUS COVID-19



COTELUB

À vos côtés, chaque jour

Sous l'autorité du Président Paul Fabre, l'ensemble des services de Cotelub restent mobilisés en cette période de crise sanitaire pour ajuster en temps réel et au mieux, la continuité du service public au sein du territoire.

COTELUB : un accueil du public fermé, mais le maintien d'une permanence téléphonique

Au regard de la situation sanitaire et de son évolution et suite aux directives relatives au Covid-19, l'accueil du public au sein de Cotelub est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins, une permanence téléphonique des services administratifs, dont le personnel s'organise en télétravail, reste à votre disposition au 04 90 07 48 12 du lundi au vendredi. Les services financiers notamment, assurent le paiement des factures aux fournisseurs de Cotelub.

L'accueil des jeunes suspendu

Le contexte épidémiologique actuel a conduit Cotelub à suspendre l'accès aux deux gymnases situés sur le territoire mais également aux sites « Le Transfo » de La Tour d'Aigues et « Le Kiosk » à Cadenet.

Les enfants de soignants accueillis

Les établissements scolaires sont fermés aux élèves depuis le 16 mars mais la Crèche «1,2,3 Soleil» située à La Tour d'Aigues reste ouverte aux enfants des personnels, soignants ou aidants, indispensables à la gestion de la crise. Cette section peut accueillir jusqu'à dix enfants par jour du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Les familles peuvent prendre contact avec COTELUB (04 90 07 48 12) ou appeler la



crèche au (04 90 07 47 08). Les parents doivent apporter le déjeuner sous forme de repas industrialisé et le goûter. Depuis le début de la crise, ce sont quatre enfants qui sont accueillis de façon occasionnelle ou régulière par les personnels qui restent mobilisés. Les assistantes maternelles volontaires, maintiennent l'accueil des tout-petits pour apporter leur aide et soulager les familles.

Sites Internet utiles

Pour être à jour sur l'actualité et l'évolution de la situation, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites officiels du Ministère des solidarités et de la santé et du Conseil Départemental de Vaucluse: www.vaucluse.fr

Une FAQ est disponible sur le site du gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus pour répondre à vos questions. Un numéro vert répond également aux questions des Français-es sur le coronavirus de 8h à 21h, sept jours sur sept : **0 800 130 000**.

RESTEZ CHEZ VOUS

Il est essentiel de respecter les gestes barrière, de rester confiner, de limiter les contacts et les déplacements pour éviter la propagation du virus Covid-19.

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Accompagnement des entreprises

Pour accompagner au mieux les entreprises de son territoire par l'épidémie de Covid-19, la Communauté territoriale Cotelub, en véritable acteur de proximité, reste à l'écoute et met en place pour ses entreprises, TPE et artisans :

- Un numéro dédié aux entreprises et aux commerçants du territoire : 06 17 30 54 04;
- Propose une synthèse des principales mesures de soutien émises par le Ministère de l'Economie et des fiches pratiques sur les démarches.

Articles à lire sur : [cotelub.fr/page d'accueil](http://cotelub.fr/page_d'accueil)



Cotelub soutient le commerce de proximité en recensant les commerces du territoire ouverts

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19, de nombreux commerces « non essentiels à la vie de la Nation » sont actuellement fermés. En effet, par arrêtés portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19, le ministre des solidarités et de la santé a défini la liste des catégories d'établissements ne pouvant plus accueillir du public jusqu'au 15 avril 2020. Mais également, une liste des établissements pouvant accueillir du public à titre dérogatoire.

En cette période inédite, il est primordial de conserver une activité économique dans les territoires ruraux pour permettre aux habitants de s'approvisionner en produits de première nécessité...

Article complet à lire sur : [cotelub.fr/aménagement territoire](http://cotelub.fr/aménagement_territoire)



Les collectes sélectives et des déchets assurés

Compte-tenu de la crise sanitaire en cours, le Pôle environnement et les déchetteries sont fermés sauf pour les déchets dangereux pour lesquels il est impératif de prendre rendez-vous en envoyant un mail : service.dechet@cotelub.fr

De même, les collectes des encombrants et des cartons sont interrompues jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins, et dans le respect des règles de prudence en vigueur, les agents de la collecte sélective et de la collecte des ordures ménagères sont mobilisés de façon exemplaire et habituelle afin de garantir la continuité de service sur les missions essentielles de la collectivité. Il est cependant demandé de veiller au respect de quelques règles de bonnes pratiques en cette période de confinement.

Article complet à lire sur : cotelub.fr/environnement



La bonne idée : confectionnez des masques pour vous et pour les autres

Aujourd'hui, les professionnels de santé, médecins de ville, infirmiers... les associations et entreprises d'aide à domicile, mais aussi les entreprises qui interviennent au domicile pour des fuites d'eau ou de gaz, manquent de matériel pour travailler en toute sécurité. La Communauté territoriale Cotelub s'associe aux actions de solidarité mises en place pour confectionner des masques.

Des patrons de coupe pour masque sont proposés sur les sites www.wedemain.fr/ et www.lemonde.fr, voir les liens complets...

Article complet à lire sur : [cotelub.fr/bien vivre](http://cotelub.fr/bien_vivre)



Comment faire avec mes courses ?

Voici quelques gestes simples à adopter :



- Laisser les aliments qui ne sont pas frais dehors pendant trois heures



- Enlever les emballages de tous les produits quand c'est possible



- Bien laver ses fruits et légumes



- Toujours se laver les mains après chaque manipulation

LE CHIFFRE

21

C'est le nombre d'agents mobilisés sur le terrain pour la collecte des ordures ménagères et ainsi assurer la continuité de service.

L'INFO EN +

L'équipe des SONS DU LUB' reporte son Festival au samedi 19 et dimanche 20 septembre et peaufine cette édition automnale pour vous offrir un week-end de folie à la rentrée !

Photos : Vincent Agnès - Pixabay - Cotelub
COTELUB : Parc d'activités Le Revol -
128, ch. des vieilles vignes - 84240 La Tour d'Aigues
Tél. 04 90 07 48 12